



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Permis d'urbanisation n° 332

Réf. Urbanisme :

Demandeur : MAURY Jean-Marie et Mme SERVAIS Christiane

N° cadastral : Division 3, section F n°392N2- 474E- 474F

Situation : Chemin des Lûtans 6840 Neufchâteau

Début enquête : 07.02.2022

Fin enquête : 10.03.2022

Le projet consiste en un **permis d'Urbanisation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Permis d'urbanisation avec décret de voirie :

- création de 3 zones de construction destinées à des maisons unifamiliales (5 nouvelles constructions)
- la création d'une aire de retournement au niveau du chemin des Lûtans ;
- cession de 83 ca à la Ville ;

Enquête publique :

- Articles D.IV.41 et R.IV.40-1 § 1er 7° ;
- Application du décret de voirie : décret voirie du 06.02.2014.

**L'enquête publique est ouverte le 07.02.2022 et clôturée le 10.03.2022.**

Le dossier peut être consulté (sur rendez-vous au 061/27.50.94) durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Neufchâteau- Service Urbanisme, Grand'Place, 3 à 6840 Neufchâteau :



- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi);
- Le 15.02.2022 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement ;

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand'Place, 1 à 6840 Neufchâteau,
- par télécopie au numéro 061/27.50.99,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@neufchateau.be](mailto:commune@neufchateau.be),
- remises au service urbanisme.

Le courrier ordinaire signé, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : la date et l'adresse du réclamant.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 10.03.2022 à 11 h. au Service Urbanisme, Grand'Place, 3 à 6840 Neufchâteau.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est M. MAYNE P. (Service urbanisme)

**Jean-Yves Duthoit**

Directeur Général,

Ville de Neufchâteau  
Administration Communale

Grand Place  
6840 Neufchâteau

☎ 061.27.50.90  
📠 061.27.50.99

🌐 [www.neufchateau.be](http://www.neufchateau.be)  
@ [commune@neufchateau.be](mailto:commune@neufchateau.be)

**François Huberty**

Bourgmestre,

